

Centre de Documentation, de Recherche et d'Information des Peuples Autochtones (doCip)

14, avenue de Trembley
CH-1209 Genève
Tél. : 022 740 34 33

Buts : L'objectif premier est de soutenir les peuples autochtones dans la défense de leurs droits, en particulier auprès des institutions internationales.

Principales activités :

CENTRE DE DOCUMENTATION :

- Constitue la mémoire de la reconnaissance des droits des peuples autochtones au niveau international. Restitue cette mémoire, notamment aux jeunes générations, sous la forme de CD-Rom, DVD, photocopies, sur son site web, sur demande etc. Favorise la création de centres de documentation autochtones par l'organisation de cours de formation et d'un programme de transfert de capacités. Les cours sont décidés et dispensés dans le cadre du Réseau documentaire regroupant les centres de documentation autochtones ou spécialisés dans les questions autochtones. Elabore un thésaurus autochtone quadrilingue sur les droits de l'homme en partenariat avec le Réseau documentaire. Actualise régulièrement son catalogue en ligne permettant d'accéder rapidement à environ 430 sites d'organisations autochtones, internationales ou d'appui aux Autochtones. Assure le Secrétariat du Réseau documentaire regroupant les centres de documentation spécialisés dans les questions autochtones.

CENTRE D'INFORMATION :

- Publie une revue trimestrielle - l'Update/Informativo - qui rend compte des principaux processus internationaux concernant les questions autochtones : résumés des interventions, agendas, présentation de rapports, déclarations des peuples autochtones et annonces, notamment. Publié en quatre langues, l'Update/Informativo permet à chacun de disposer de la même information, condition de base pour l'élaboration de consensus. Envoie des messages collectifs à 2500 adresses autochtones lorsque l'information ne peut attendre la publication de la revue, notamment sur les nouvelles procédures du Conseil des droits de l'homme. Maintien à jour son site Internet. Répond à toute autre demande d'information.
- En tant qu'organisation de service pour les délégations autochtones, le doCip organise des Secrétariats techniques aux Nations Unies durant les principales conférences internationales :
 - les sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève ;
 - les sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones à New York ;
 - les sessions du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones ;
 - autres conférences si nécessaire et demandé ;

Date de fondation : en 1978 à l'initiative des délégations autochtones participant à la première Conférence internationale concernant les droits des peuples autochtones qui a eu lieu aux Nations Unies (Genève, 1977).

Statut juridique : Fondation suisse à but non lucratif

Président : Joel Jakubec

Siège de l'organisation : Genève

Nombre de volontaires : 700 volontaires par le monde

Site web : www.docip.org